



LA DIMENSION DU TRAVAIL DANS LA VIE ET LE MINISTÈRE DES DIACRES

**Session des délégués et responsables
diocésains au diaconat permanent**

Vendredi 28 janvier 2022, 9h00-16h30

en visioconférence Zoom

Interventions et témoignages



SOMMAIRE

Introduction de la session	p. 5
François FAYOL Diacre coordinateur du CND, diacre permanent, diocèse de Créteil	
Diacres au travail, un ministère de serveur de la Parole dans la vie ordinaire	p. 7
P. Yves PETITON Mission de France, modérateur de la paroisse de Fleury-Mérogis, diocèse d'Évry-Corbeil-Essonnes	
Le travail professionnel des diacres dans la mission de l'Église	p. 15
P. Dominique BARNÉRIAS Enseignant à l'ISPC-ICP et au séminaire Saint-Sulpice d'Issy-les-Moulineaux, curé de Plaisir, diocèse de Versailles	
Témoignage	p. 23
Benjamin CLAUSTRE Cadre supérieur à la RATP, diacre permanent, délégué diocésain adjoint au diaconat, diocèse de Créteil	
Témoignage	p. 33
Martial MÉZIÉ Apiculteur, diacre permanent, délégué diocésain au diaconat, diocèse de Montauban, délégué provincial au diaconat, province de Toulouse.	
Écho synthétique des carrefours	p. 35
Philippe DUQUÉNOY Membre du CND, diacre permanent, diocèse de Versailles	
Informations du CND	p. 37
François FAYOL Diacre coordinateur du CND	
Conclusions	p. 39
Mgr Nicolas SOUCHU Évêque d'Aire et Dax, membre de la CEMOLEME, président du CND	

Introduction de la session

François FAYOL

Diacre coordinateur du CND, diacre permanent, diocèse de Créteil

Diacres, présents au travail, signe du Christ Serviteur

Les évêques de France ont marqué dès 1970 « leur préférence pour des diacres qui, quotidiennement au contact des hommes grâce à leur situation familiale et professionnelle, puissent, en pleine vie, témoigner du service que le peuple de Dieu doit rendre aux hommes à l'exemple du Christ ». Il y a une dimension missionnaire du diaconat, en particulier par leur présence au travail.

L'ordination va donner un sens nouveau à ce que les diacres vivaient déjà et va opérer sur certains de leurs collègues comme un effet de « dévoilement » : l'un des leurs, qu'ils connaissent bien et qui chemine avec eux depuis plusieurs années, va être saisi par Dieu pour être envoyé là où il était déjà, pour être signe du Christ Serviteur.

Pour un diacre en situation d'activité professionnelle, le travail est un élément central de sa vie – pas seulement en temps passé, de son identité et de ses engagements. Il se vit avec d'autres, dans un écosystème de relations professionnelles très large et diversifié : collègues, élèves, patients... supérieurs hiérarchiques... clients... Pour certains, il se vit aussi avec un engagement syndical.

Aussi, son ministère diaconal « qui prend toute sa vie et pour toute sa vie » se vit pleinement au travail, sous des formes diverses qu'il convient de regarder et de relire. Non un lieu d'annonce explicite, mais d'abord un lieu d'écoute et de témoignage. Un ministère enfoui, auprès des collègues de travail pour mieux y accueillir le « fruit du travail des hommes » et pouvoir le partager.

Notre questionnement

Comment penser l'articulation travail et ministère diaconal autrement que comme laïc ?

Comment l'engagement professionnel des diacres façonne-t-il la mission de l'Église ?

Comment un travail trop prenant est pris en compte au moment de l'interpellation ?

Comment les évolutions professionnelles, le passage à la retraite sont abordés avec l'évêque ou ses délégués ?

Comment veiller à ce que la relecture de la vie professionnelle se fasse en Église ?

En quoi est-il important d'avoir des diacres en activité professionnelle ?

Quelle incidence sur les interpellations ?

Comment les diacres témoignent-ils de leur vie professionnelle (retour d'expérience, perspectives, ...) ?

Diacres au travail, un ministère de serveur de la Parole dans la vie ordinaire

P. Yves PETITON

Mission de France, modérateur de la paroisse de Fleury-Mérogis, diocèse d'Évry-Corbeil-Essonnes

1/ Planter là, dans la condition commune

L'Église ordonne diacres des hommes et les invite à reprendre le travail qu'ils exerçaient déjà auparavant ! Alors, rien de nouveau sous le soleil ? Selon les diocèses, la place donnée au travail n'est pas la même. Dans de nombreuses ordinations, j'ai entendu une formule d'envoi qui comportait la famille et le travail. Des enfants ados peuvent craindre alors qu'ils soient les premières victimes de l'endoctrinement que leur père serait chargé de faire ! Nous le savons bien, il ne s'agit pas de cela ! Pour l'Église, c'est une façon de manifester sa reconnaissance pour la vie de famille et sa prise en compte de cette réalité commune, le travail professionnel.

Un ministère d'humilité.

Humilité et humus ont la même racine latine. C'est à dire un ministère enraciné, lié à la condition ordinaire de tant de personnes, vie familiale et travail professionnel. Vous allez me dire que c'est la condition commune des baptisés et donc rien de spécifique. Oui, il n'y a pas de monopole en la matière mais justement en qualifiant cette pratique-là de ministère, elle prend une autre valeur !

Pourquoi l'Église s'intéresse au monde du travail ? À cause de Dieu ! Ce n'est pas d'abord pour y faire ou y dire des choses mais pour être là et faire ce que font les autres, chrétiens ou non, et pour lesquels ils sont payés, bien ou peu ! Cela dit que rien de ce qui est humain n'est étranger à Dieu. En Jésus-Christ, il a lié sa vie aux humains, homme et femme, et donc tout ce qui concerne l'humanité concerne Dieu, y compris la pratique du travail professionnel. En ce sens la diversité des secteurs et des lieux d'activité sont importants pour signifier l'étendu des centres d'intérêt de Dieu !

À charge pour les responsables diocésains du diaconat de se demander quels sont les lieux qui seraient particulièrement significatifs. Il y a des priorités évangéliques (les pauvres, les migrants, ceux qui risquent d'être laissés en marge, les milieux populaires, les invisibles, ...), les 'premiers de corvées', ... Et de distinguer milieu professionnel et fonction car tous les postes peuvent -ils être significatifs ?

À la rencontre du Christ

Ne soyons pas étonnés de rencontrer Dieu à l'œuvre, au travail ! Le Christ a prévenu ses disciples. Il a fait passer le message à ses apôtres « il vous précède en Galilée ». Il nous précède, ce n'est pas nous qui l'apportons de l'extérieur, mais il s'agit de l'y chercher. Jeune prêtre j'ai été envoyé à Vénissieux en banlieue de Lyon, où il y avait une usine Berliet devenu Renault Véhicules industriels, les ouvriers se présentaient par l'atelier (pont, moteurs, ...) où ils travaillaient. C'était leur identité, leur culture ! La désindustrialisation a fait éclater ces appartenances mais nos formations initiales, nos métiers influencent nos représentations du monde et, pour une part, nos images de Dieu. Dit autrement, pour discerner où est Dieu et qui est le Dieu de Jésus-Christ, l'Église a besoin de ce qui se vit et s'engage partout où des hommes marchent et cheminent. Avant de dire quelque chose, elle a à écouter.

« Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur. Leur communauté, en effet, s'édifie avec des hommes, rassemblés dans le Christ, conduits par l'Esprit Saint dans leur marche vers le royaume du Père, et porteurs d'un message de salut qu'il faut proposer à tous. La communauté des chrétiens se reconnaît donc réellement et intimement solidaire du genre humain et de son histoire. » GS 1

L'Église n'a pas fini de parcourir les chemins d'Emmaüs et de se laisser rejoindre par le Christ sur ces chemins-là.

L'annonce de l'ordination est un moment charnière

C'est le moment où le futur ordonné est amené à faire connaître (ou pas) le changement de statut ecclésial qu'il va vivre. Pour lui, cela peut être le moment de se faire connaître comme diacre dans son milieu de travail. Inviter à la célébration peut aider à situer un témoignage personnel dans une histoire plus large. Selon les milieux socioprofessionnels, selon le niveau hiérarchique, ceci peut être reçu ou pas, il est possible ou pas de le faire connaître, ... C'est une question à discerner en Église (Équipe d'accompagnement, équipe de formation, Église locale, ...).

À travers cette figure familière de quelqu'un qui apparaît faire partie de l'Église, cette vie et ces personnes acquièrent une reconnaissance aux yeux de l'Église et à leurs propres yeux aussi !

« C'est un ministère qui est au cœur de la vie. L'interpellation honore les collègues, les camarades (l'Église appelle l'un d'entre eux). La vie au travail et le travail ont du sens pour l'Église. À travers notre ministère, l'Église prend au sérieux le travail de l'homme. On rejoint des salariés qui se sentent loin de l'Église (institution ou paroisse). »

Dans le temps présent, en France, le risque est grand de la désespérance. L'enjeu n'est pas que moral, il est théologique.

« Manifester, sans prosélytisme, une présence discrète dans l'univers du travail en étant signe d'espérance, d'unité, d'humanité et de joie dans un monde en crise, être porteur d'espérance. »

Au cœur de la foi chrétienne il y a le refus de la fatalité. Dieu s'est engagé avec nous dans l'histoire, il s'est associé à nous et nous appelle à y accueillir la venue du Royaume. Non comme un salut d'en haut mais d'en bas. Dieu n'est pas un Messie tout puissant mais un messie crucifié nous dit Paul, un nouveau-né nous raconte Luc ! Jésus n'a pas fini de tracer son chemin comme le raconte Lc 4, en nous faisant découvrir comment la Parole s'accomplit à nos oreilles !

En choisissant des hommes comme diacres, dans ces milieux professionnels, l'Église cherche à être témoin de l'amour d'un Dieu qui s'est risqué avec nous dans l'histoire pour ouvrir un chemin de vie dans nos impasses, nous sortir de nos rivalités fratricides, nous relever de nos enfermements.

2/ Se tenir là mais comment ?

L'Église prend acte de l'engagement de cet homme dans son milieu professionnel choisi avant l'ordination. Mais la façon dont cet homme vit son travail n'est pas indifférent pour l'Église puisqu'il est prévu pour la consultation de recueillir des avis y compris dans son milieu de travail. J'ai le souvenir ainsi d'un homme qui était instituteur, dans la "laïque", cette demande avait ouvert un riche dialogue avec ce collègue non croyant !

Une des dimensions du travail va être ce qui se vit dans les relations individuelles.

Des relations ajustées aux autres ...

Des diacres témoignent de leur ministère comme un ministère d'attention, d'écoute. Il nécessite une simplicité de relations avec chacun.e, respectueux des convictions de l'autre, sans prosélytisme, dans un dialogue vrai.

Cette écoute est gratuite, à l'image du Christ qui se laisse toucher par la vie de ceux qu'il rencontre.

« Approfondir le sens profond de la présence silencieuse dans le monde »

Un "apostolat de l'écoute" disait François, notre pape, en s'inspirant de François d'Assise. Dans notre monde, il y a une grande soif d'être écouté, particulièrement chez les pauvres. Pour certains d'entre eux, il n'y a que ceux qui sont payés pour cela qui les écoutent.

Il ne s'agit pas d'une stratégie pour parler de Dieu, mais d'être frère du chemin, de vivre cette interdépendance que la pandémie nous a fait redécouvrir comme si essentielle, si constitutive. Certains milieux professionnels le savent bien où seul le travail d'équipe permet de tenir dans des conditions difficiles ou pour mener un projet technique à son terme.

Le poste occupé conditionne la carte de relations dans un milieu professionnel.

« Pour mes collègues, une reconnaissance de la validité de leur travail, un soutien dans les moments difficiles, et un appui pour grandir en humanité. »

Mais le critère évangélique de l'attention aux plus pauvres reste un repère décisif pour un témoignage crédible. Il peut vérifier (faire vrai) notre confession d'un Dieu qui fait attention à chacun et particulièrement aux pauvres et à ceux qui ne peuvent faire valoir leurs droits devant les puissants.

Là encore, la pandémie a été instructive en nous faisant éprouver l'utilité des invisibles, ces "petites mains" indispensables pour que ça tourne.

..., avec le souci de la justice sociale

Des diacres parlent de leur ministère en le qualifiant de prophétique.

« Un ministère vigilant pour la justice et la vérité, un diacre responsable de section syndicale. »

À la lumière des écrits bibliques, on peut entendre ce terme en un double sens de celui qui dénonce des injustices, des conditions de travail qui ne sont pas respectueuses des personnes. Plusieurs situent leur engagement syndical dans ce sens. L'engagement syndical des prêtres ouvriers était, est du même ordre. Il inscrit dans un combat pour la justice, engagement personnel et collectif dans une organisation avec d'autres, il peut aussi conduire à des accompagnements plus individuels aux prudhommes ou lors de procédure de licenciement.

Un ingénieur, responsable de pôle dans un organisme de certification :

À 3 reprises en accompagnant des collègues lors de leurs entretiens préalables à une sanction ou un licenciement. L'écoute et une simple présence ont permis de trouver une solution pour une sortie de crise honorables pour le collègue salarié et la directrice des ressources humaines.

Avec là encore, le souci d'une attention aux personnes qui ont moins de moyens de faire valoir leur droit.

Une autre dimension est un rôle de veilleur sur quel type de société se construit à travers ces conditions de travail mais aussi que produit ce type d'organisation sociale ou de production industrielle.

Par exemple la fracture numérique : lutter contre une fracture sociale générationnelle et économique est un défi à relever. Un diacre informaticien a eu cette veille dans sa lettre de mission.

Dans la marine marchande au long cours, des marins de différentes nationalités vivent des mois durant dans un univers très limité à la surface d'océans immenses. À longueur d'années, ils connaissent le confinement qui nous a semblé si insupportable ! Rester humain est un véritable défi. C'est ce que m'exprimait un prêtre ouvrier de la marine marchande !

Ceci interroge notre mode de vie, rendue possible par cette organisation.

Deux faces de cette dimension prophétique d'un ministère au travail, l'envers et l'endroit d'une même réalité.

... "sans tromper sa femme"

Il ne s'agit pas de la relation avec l'assistante ou une collègue, il s'agit de chasteté et non d'adultère. « *J'ai l'impression que tu es plus mariée avec ton entreprise plutôt qu'avec moi.* » ! Une révision de vie sur le partage de la charge mentale de la vie de famille est restée mémorable dans l'équipe MCC que j'accompagnais !

L'enjeu est de mettre la vie professionnelle à sa juste place ! Là encore, ceci n'est pas propre aux diacres, mais le ministère diaconal vise à faire signe, il y a là un point d'attention et de vigilance pour tous les responsables d'organisation.

Je veux dire que ceci touche à la vie professionnelle mais se joue aussi dans le champ de vie ecclésiale pour les missions confiées à un diacre marié, père et professionnel ! Ceci rejaillira sur l'appel au diaconat, c'est-à-dire sur la possibilité de répondre à cet appel à un âge où se cumulent des responsabilités familiales, professionnelles, associatives,

... Un travail qui fasse sens

Je crois que nous devons entendre le questionnement des jeunes générations qui interrogent fortement le sens du travail, de telle activité... Ils ne sont pas moins que les générations précédentes, ils sont autrement... !

Les diacres sont doublement impactés car ils vivent au travail mais pour ceux d'entre eux, mariés avec des enfants, ils sont au carrefour de la vie de travail de leurs parents, la leur et l'accès progressif de leurs enfants à cette étape !

Par facilité, je résumerais les questions des jeunes pros par les trois éléments majeurs de la doctrine sociale de l'Église : la préoccupation du bien commun, la destination commune des biens et l'attention aux plus pauvres. Et on peut y ajouter les enjeux écologiques, c'est-à-dire de notre rapport à la nature.

Le défi que nous avons à relever est de tenir le "tout est lié" que François, notre pape, ne cesse de nous rappeler et de veiller à comment la vie professionnelle est articulée en profondeur avec notre relation à Dieu. (Cf. infra)

Faire œuvre de passeur, un ministère du seuil

Le ministère de diacre est souvent présenté comme ministère du seuil. Ceci ne concerne pas seulement le seuil du bâtiment église ! Un des diacres du diocèse de Créteil a développé avec d'autres des ponts pour permettre à des jeunes adultes d'entrer dans la vie professionnelle. Il a répondu à des sollicitations pour assurer un tutorat pour des jeunes issus de milieu populaire pour leur faciliter la réussite à l'entrée dans des grandes écoles dont ils ne maîtrisent pas les codes culturels.

L'autre initiative a été de formaliser la constitution d'un réseau pour faciliter l'entrée dans l'emploi ou le retour à l'emploi de personnes qui n'ont pas le réseau professionnel qui puisse leur faciliter cette recherche d'emploi.

Et ce n'est pas un hasard si l'on retrouve des diacres en différentes associations de solidarité avec des chômeurs : Comité chrétien de solidarité avec les chômeurs (CCSC), et Solidarités nouvelles face au chômage.

3/ Serveurs de la parole

La racine du mot diacre/diaconat est le mot diakonos, serviteur. Charles Perrot dans son livre « Après Jésus, ministère chez les premiers chrétiens » (Ed. de l'Atelier, 2000) faisait remarquer qu'il s'agissait moins de servir la parole comme un contenu de message à transmettre, "prise de tête" comme pour les ados que j'évoquais au début. Il proposait de le comprendre comme un service de la circulation de la parole. Il suggérait le terme de serveur au sens informatique du terme. Il s'agit de mettre en relation, dans une double confiance envers l'émetteur et le récepteur/destinataire.

Ceci suppose une familiarité entretenue avec la parole émise et avec les destinataires et leur culture.

Encore faut-il pour cela l'avoir reçue pour bien la servir !

Vivre sous la parole

Première étape, il s'agit pour les diacres au travail de se tenir à l'écoute de la Parole dans leur propre univers culturel. La laisser résonner en eux, vivre la rencontre, se laisser habiter et saisir par la Parole de Dieu « *jusqu'à ce gond où pivote tout nous-même* » comme le dit si bien Madeleine Delbrêl. (Tome 7 *La sainteté des gens ordinaires* pp. 89-90)

Méditation personnelle, dialogue intime avec le Seigneur, jour après jour, mais aussi éclairage de sa vie au boulot, croiser les fils en des récits de vie/récits de foi. Une vie d'équipe est un lieu propice pour relire sa pratique professionnelle avec d'autres, à la lumière de la foi partagée (en équipe ACO, MCC, EDC, ...)

S'opère ainsi un discernement des questions, des enjeux, en vue d'un ajustement des relations, des pratiques, des décisions.

"Rendre compte de l'espérance qui est en nous"

Après avoir écouté, le diacre est invité à oser "parler la parole" dans des échanges interpersonnels. Il ne s'agit pas de faire des prêches mais de ne pas taire ce qui/Celui qui nous anime. Y. Patenôtre aimait dire beaucoup mieux que je ne le reformule : "il ne s'agit pas de parler de Dieu mais de vivre de telle sorte qu'on nous pose la question de ce qui nous fait vivre !". C'est parfois à l'impromptu, à la table de la cantine ou dans un couloir. Ou bien dans un dialogue personnel où un collègue partage sa quête spirituelle.

Il s'agit d'être au milieu d'eux et avec eux chercheurs de Dieu. Il ne s'agit pas de vouloir donner des réponses à leur place. Mais ne pas avoir de complexe à répondre. Ma génération de soixantenaires a baigné dans un monde où les références chrétiennes fonctionnaient ce qui a pu nous rendre discrets sur la référence à Dieu, voire muets ! Les plus jeunes sont dans un monde tout à la fois a-religieux et simultanément de grande diversité religieuse avec plusieurs figures de Dieu, en concurrence. Ils sont plus soucieux de témoigner de Celui qu'ils ont découvert.

C'est aussi lors de "moments favorables" (deuils, ...) ou de célébrations de baptême ou de mariage qui ont été demandées au collègue, diacre ... figure accessible de l'Église. Responsabilité alors d'exprimer la foi reçue de l'Église avec les mots reçus de ceux dont on partage la vie. Parfois, c'est au moment d'un départ qu'une occasion se présente.

et dans les homélies

Ce métissage entre Parole de Dieu et réalités professionnelles, les diacres au travail sont aussi invités à le partager avec les assemblées du dimanche. Ils sont des interprètes /traducteurs privilégiés de l'Écriture pour qu'elle devienne parole aux oreilles des chrétiens rassemblés qui vivent des réalités professionnelles comme eux.

4/ Vivre le culte spirituel (Rm 12,1s et Rm 15,16)

Lors du concile Vatican II, le rappel de ces textes de Paul a permis de réconcilier deux groupes aux lectures antagonistes sur le ministère des prêtres. Pour les uns, il était l'homme de l'eucharistie avec le vocabulaire de sacrifice eucharistique et de fonction sacerdotale et, pour d'autres, il était dans la suite des apôtres. En Rm 15,16, Paul emploie le vocabulaire de la liturgie du temple pour parler de la responsabilité d'annonce de l'Évangile. Et en Rm 12,1s, il appelle tous les disciples du Christ à faire de leur vie une offrande sainte et agréable à Dieu. Prêtres et diacres sont situés à ce carrefour d'une offrande personnelle dans sa propre existence et de l'associer à l'offrande que le Christ a fait de sa propre vie.

Les uns et les autres sont invités à la fois à ramener à Dieu et en Dieu tout ce qui fait leur vie ordinaire et à entrer en communion en Christ qui lui seul est tout entier, sans partage dans cette vie donnée pour ses frères et pour son Père.

Nous risquons toujours de céder à un culte païen qui dissocie le sacré ce qui est pour Dieu et le profane (devant le temple) qui est l'espace du trafic des hommes. Nous dissociions ce que Dieu a uni !

C'est l'œuvre du diable, du diviseur, de dissocier ce que le Christ est venu relier.

En Rm 15,16, Paul se définit comme « *officiant du Christ Jésus auprès des païens, ministre de l'Évangile afin que les païens deviennent une offrande agréable,*

sanctifiée dans l'Esprit saint ». La présence auprès des païens ne vise donc pas seulement un marketing de l'Évangile auprès d'une nouvelle clientèle non encore touchée ! Il ne s'agit rien de moins que d'associer les païens à l'offrande de vie réalisée par le Christ.

C'est ce que le Concile exprime au début de *Lumen gentium*.

En vue du Royaume

Les Pères conciliaires ont compris l'Église tout entière comme sacrement. En ouverture de la première constitution dogmatique, sur l'Église, il est dit que l'Église est « dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est à dire le signe et le moyen de l'union avec Dieu et de l'unité du genre humain » (LG 1).

L'Église est "dans le Christ", du Christ mais elle ne l'épuise pas. Il y a du Christ au-delà d'elle-même !

L'enjeu est l'union avec Dieu, autrement dit que nous vivions en communion avec lui, c'est-à-dire avec les autres, sans opposition ni rivalités. Mais dans nos manquements successifs à cette union, le pardon est ce qui permet de continuer à vivre, et à vivre ensemble, à se laisser, par Dieu lui-même, pardonner à soi-même et aux autres. Il s'agit de se réconcilier avec Dieu, et de promouvoir l'unité du genre humain. Le rapprochement de ces deux visées fait penser aux deux commandements 'aimer Dieu' et 'aimer son prochain'. L'un ne va pas sans l'autre.

Comment ? L'Église est invitée à être signe, c'est à dire à signifier que tel est l'enjeu et à en être le moyen. Ainsi elle ne vise pas sa propre croissance, elle est ouverte du côté de sa source et de son horizon. Le Concile a beaucoup remis en valeur le terme de Royaume que le Christ a inauguré. Comment ouvrir l'accès au Royaume de Dieu qui dépasse l'Église mais dont pourtant elle est témoin et amorce ?

En de multiples régions de France, l'Église est minoritaire, dans un milieu multiculturel, sécularisé et aussi de grande diversité religieuse et irrégulière ! Soit nous devenons une secte, un village gaulois assiégé soit nous nous comprenons comme service pour l'humanité. En reprenant la formule du concile, l'Église est au service, elle est le sacrement de quelque chose qui la dépasse, sa pratique pour quelques-uns peut dire quelque chose à plus large que les quelques-uns !

Ce n'est pas étonnant que dans le moment historique où l'Église se comprend ainsi, elle restaure le ministère diaconal pour des terres de mission. Et les évêques de France l'ont bien inscrit dans cette démarche là en y appelant des hommes au travail !

Il y aurait encore d'autres questions à creuser :

Comment et avec qui réfléchir un changement de travail ? Surtout si la mutation professionnelle s'accompagne d'une mutation géographique.

Comment préparer le passage à la retraite et re-traiter un ministère diaconal dans cette nouvelle étape de vie ?

Le travail professionnel des diacres dans la mission de l'Église

P. Dominique BARNÉRIAS

Enseignant à l'ISPC-ICP et au séminaire Saint-Sulpice d'Issy-les-Moulineaux, curé de Plaisir, diocèse de Versailles

Je ne suis pas un spécialiste du diaconat en France. Je suis curé, ecclésiologue, j'ai travaillé sur les ministères de manière plus générale, sur leur articulation en fonction de l'émergence de nouveaux ministères.

Le choix qu'a fait et que continue de faire l'Église de France d'ordonner des hommes engagés professionnellement et qui le demeurent est significatif d'une volonté missionnaire. Ils ne sont pas des permanents d'Église, mais sont diacres dans un travail professionnel tout à fait ordinaire, varié, parfois dans un organisme lié à l'Église, mais pas nécessairement. C'est un choix qu'on pourrait relier à l'expérience des prêtres ouvriers par laquelle l'Église de France a voulu marquer son engagement missionnaire à rejoindre des hommes qu'elle ne rencontrait plus d'une autre manière. Nous ne sommes plus dans le même contexte ecclésial et social que l'après-guerre qui a vu l'émergence des prêtres ouvriers, mais historiquement, les diacres sont arrivés après l'affaiblissement des prêtres ouvriers, de moins en moins nombreux. Il faut souligner ce choix qui n'a pas été fait de la même manière dans tous les pays. Ce choix montre la pertinence de notre sujet : « Le travail des diacres dans la mission de l'Église. »

Traiter de ce sujet en trois étapes :

- Partir de la parole magistérielle pour situer ce travail telle que l'Église le voit.
- Noter un certain nombre de problématique plus ou moins concrètes qui ressortent de l'expérience des diacres au travail.
- Souligner ensuite des points d'appui ecclésiologiques pour penser le travail professionnel des diacres.

Que disent les textes officiels à propos du travail professionnel des diacres ?

Le *directoire pour le ministère et la vie des diacres permanents* de 1998, dans sa première partie « Le statut juridique du diacre » consacre un long numéro à l'engagement professionnel, effectivement surtout juridique, mais intéressant à commenter :

« 12. L'éventuelle activité professionnelle des diacres a un sens différent de celui qu'elle a pour les fidèles laïcs : chez les diacres permanents, le travail reste lié au ministère ; les diacres se rappelleront donc que les fidèles laïcs, par leur mission

propre, " sont appelés tout spécialement à assurer la présence et l'action de l'Église dans les lieux et les circonstances où elle ne peut devenir autrement que par eux le sel de la terre". »

En quoi l'activité professionnelle est liée au ministère : elle fait partie du ministère. Elle est donc incluse dans la mission, dans la lettre de mission. Le diacre est là aussi au nom de l'Église. Il est envoyé par l'Église. Il faut aussi réfléchir à l'enjeu propre du travail d'un ministre ordonné par rapport au travail d'un laïc. Il y a bien une présence de l'Église qui est assurée par les laïcs chrétiens, un témoignage chrétien donné par des laïcs hommes et femmes : il n'y a évidemment pas de concurrence entre laïcs et diacres, mais les diacres vont-ils être amenés à se situer autrement que les laïcs dans leur travail professionnel ? C'est une question à creuser. Comment et jusqu'où ?

« La discipline actuelle de l'Église n'interdit pas aux diacres permanents de détenir ni d'exercer une profession comportant l'exercice d'un pouvoir civil, ni de s'engager dans l'administration des biens temporels, ni d'exercer des fonctions séculières comportant l'obligation de rendre des comptes : en cela, ils dérogent à ce qui est prévu pour les autres membres du clergé.²⁶ Parce que cette dérogation peut être inopportune, il est prévu que le droit particulier en dispose autrement. »

Souci juridique : y-a-t-il des métiers incompatibles ? Ex : diacre conseiller municipal, ou même maire. On a eu des prêtres maires autrefois. ça n'est plus possible aujourd'hui, mais pourquoi pas des diacres. On est dans un statut dérogatoire, ce qui montre qu'il y a bien un enjeu, sur lequel je reviendrai entre certaines professions et le ministère ordonné.

« Si les dispositions opportunes du droit particulier ne s'y opposent pas, il est consenti aux diacres de faire du commerce ou des affaires.²⁷ Ils devront alors donner un bon témoignage d'honnêteté et de correction déontologique, y compris dans l'observance des obligations de justice et des lois civiles qui ne s'opposent pas au droit naturel, au Magistère, aux lois et à la liberté de l'Église. »

Problème effectivement s'il y a une opposition entre la loi de l'Église et la pratique possible d'un diacre, autour des domaines sensibles de la bioéthique, avortement, procréation médicalement assistée, euthanasie ; ou bien vente d'arme, collaboration à l'arme atomique, ou bien dans une politique d'entreprise qui ne respecte pas la dignité de l'homme.

« (Cette dérogation ne s'applique pas aux diacres appartenant aux Instituts de vie consacrée et aux Sociétés de vie apostolique.)

« Les diacres permanents, quoi qu'il en soit, auront toujours soin de peser prudemment chaque chose, en demandant conseil à leur évêque, surtout dans les situations et les cas les plus complexes. Des professions, bien qu'honnêtes et utiles à la communauté — quand c'est un diacre permanent qui les exerce — pourraient s'avérer en certaines circonstances difficilement compatibles avec les responsabilités pastorales propres à son ministère. L'autorité compétente doit donc évaluer prudemment les cas particuliers, en tenant compte des exigences de la communion ecclésiale et du fruit de l'action pastorale au service de cette communion, y compris quand intervient un changement de profession après l'ordination diaconale.

« En cas de conflit de conscience, les diacres ne peuvent qu'agir, même au prix d'un grave sacrifice, en conformité avec la doctrine et la discipline de l'Église. »

On fait appel ici à la prudence, au jugement de l'ordinaire qui va pouvoir dire au cas par cas ce qui convient. On a ici un exercice concret de l'obéissance à l'évêque : dans quel cas faut-il qu'un diacre demande conseil à son évêque ou même l'accord de celui-ci pour tel ou tel choix professionnel, ou nouvelle orientation ? Y a-t-il des professions interdites aux diacres ? La question de la compatibilité avec le ministère et la responsabilité pastorale qu'il comporte doit être pesé au cas par cas, dans un discernement mené avec l'évêque. Il n'y a pas de liste a priori, de réponse absolue, mais des contextes variés. Le critère donné par le texte est celui de la communion ecclésiale à sauvegarder et de l'incompatibilité avec le ministère.

Doit-il jouer le jeu des organisations dans lesquelles il est engagé (en particulier syndicat, mais aussi entreprise jusqu'au bout, ou garder un espace de liberté de conscience, voire d'objection face à certains buts qu'il ne va pas partager, ou qui vont nuire à la communion ecclésiale ? Il peut y avoir pour le diacre un discernement particulier à faire dans certaines situations, pour lequel il est important qu'il soit accompagné.

Des problématiques plus ou moins concrètes qui ressortent de l'expérience des diacres au travail.

Un certain nombre de problématiques, un peu dans le désordre.

Une première problématique est celle du pouvoir : Dans un métier, une profession, une fonction, on exerce un pouvoir, une influence, une action sur les autres. On peut entendre le mot pouvoir au sens premier comme pouvoir d'agir, capacité d'agir. On peut avoir une véritable autorité sur des personnes, une équipe, une structure : un diacre PDG, prof, policier, officier dans l'armée doit exercer ce pouvoir, quelquefois vis-à-vis de personnes qui savent qu'il est diacre. Comment va s'articuler ce pouvoir propre de la fonction professionnelle avec la mission de serviteur du diacre ? **Il importe de ne pas tomber dans une dichotomie ou une coupure existentielle : d'un côté, diriger, de l'autre servir, mais bien unir les deux actions : le diacre doit servir dans sa manière de diriger, diriger au service du bien de l'autre, du bien commun.**

Autre question : Est-ce que le diacre va exercer son métier d'une autre façon qu'un chrétien laïc, parce qu'il est ordonné ? Il sera souvent moins anonyme et plus repéré que les autres chrétiens. Il engage l'Église d'une façon particulière dans le cadre de son travail professionnel parce qu'il est diacre, il peut être visage d'Église, et être amené à rendre compte devant d'autres de la cohérence de son action, et en même temps il agit aussi simplement en son nom propre, il n'est pas envoyé par l'Église au sens où il n'est pas dans son métier un représentant officiel de l'Église, à la manière d'un ambassadeur. Il engage l'Église en tant que chrétien ordonné, par la manière exemplaire dont il pourra exercer son métier, mais ce qu'il dit ou fait, ça n'est pas l'Église qui agit, c'est lui qui doit en même temps pouvoir rendre compte de la cohérence de son action avec son engagement diaconal.

Il y a une présence de l'Église à travers le travail du diacre, dans un milieu où en général l'Église est absente, où la plupart des gens la croient très loin. Elle manifeste qu'elle s'intéresse à ce monde-là. Dans sa lettre de mission, un évêque demandait à un nouveau diacre : « *Témoignez simplement du sens que le service diaconal donne à votre vie professionnelle.* »

Formule intéressante : **ce qui importe est de donner du sens au travail professionnel**, et l'ordination apporte ce sens d'une manière toute particulière, marquée par le service, le souci du lien, de l'écoute. Le travail n'a pas son sens seulement dans la production qu'il permet, le résultat auquel il arrive, mais il a son sens dans ce qu'il permet de vivre et de devenir pour chacun, dans les liens humains qui se créent dans cette expérience professionnelle. Et le ministère du diacre manifeste la dimension spirituelle de cela. Et même la dimension sacramentelle, comme Étienne Grieu le souligne à propos de la présence d'un ministre ordonné dans son milieu de vie, et en particulier lorsqu'il y manifeste une attention aux plus fragiles :

« Le fait que l'Église compte sur un ministre ordonné pour manifester cette communion à ceux qui ne peuvent plus la sentir souligne que cette mission est d'ordre sacramentel : c'est bien l'Esprit du Ressuscité qui rend possible les retrouvailles avec les sœurs et les frères isolés et, lorsque les liens se renouent, la présence du Christ est de nouveau perceptible... Cette dimension sacramentelle de la proximité aux plus vulnérables la scène du jugement dernier en Matthieu 25, 31-46, la donne superbement à contempler. »

Cette dimension sacramentelle signifie que la présence du diacre dans le monde du travail est signe et moyen de salut, selon la définition du sacrement dans Lumen gentium-LG 1 : union intime avec Dieu et unité du genre humain. Signe qui peut être discret, qui se manifeste dans certaines situations, qui est plus facile dans certains contextes, mais qui est toujours fonction de la vérité des liens, de la confiance mutuelle. Travailler à l'unité du genre humain : c'est-à-dire à chercher des chemins de conciliation au milieu des conflits, redonner à chacun sa place, travailler au respect de la dignité de chacun lorsqu'elle est bafouée. Être aussi signe et moyen de l'union intime avec Dieu : dimension qui ne se dit pas souvent, mais qui peut apparaître, et le diacre peut en manifester la vérité et la profondeur par la manière dont cette dimension l'habite. Signe donc sacrement du Christ serviteur, le diacre renvoie à cette double altérité : celle de l'autre qu'on pourrait oublier, mépriser, compter pour rien, et celle du tout Autre présent au cœur de chaque homme.

Une autre problématique est le lien entre le travail professionnel et son ministère au service de la Parole et de l'autel ? Comment faire le pont entre des mondes qui souvent s'ignorent : on parle peu des engagements professionnels dans les équipes paroissiales, et la vie ecclésiale est très étrangère au monde professionnel.

Ce lien peut se faire en particulier dans l'homélie. Un diacre assistant social dit :

« dans les homélies qui me sont confiées, mon travail professionnel est toujours présent. »

Une dimension très importante : le diacre peut stimuler, interpeller la communauté, dans le cadre de l'homélie, sur ce ministère du lien, sur ce qu'il perçoit

comme enjeu de salut dans son travail professionnel, sur la manière dont il fait le lien entre la Parole de Dieu et son travail. La profession du diacre va donc jouer un rôle dans la manière dont il sera connu dans sa paroisse, et pourra aussi contribuer à orienter tel ou tel engagement ou action de sa communauté paroissiale.

Lorsqu'il est à l'autel et qu'il joue son rôle dans la liturgie eucharistique, le diacre fait aussi le pont entre le monde dans lequel il est inséré et le Christ célébré qui donne sa vie pour l'humanité tout entière. Il porte une part d'humanité particulière dans sa prière, en particulier celle qu'il rencontre dans son travail, et il l'offre au Seigneur dans la prière eucharistique. C'est un homme inséré dans la vie professionnelle qui envoie à la fin de la messe les fidèles du Christ à leur vie ordinaire, à leur mission : ça signifie qu'ils sont eux aussi envoyés pour vivre en chrétien leur vie professionnelle et y porter la paix du Christ.

Cela amène aussi à réfléchir sur la manière dont le travail professionnel et le monde professionnel dans lequel un diacre évolue influence son ministère et sa mission en Église. Peut-il mettre au service de l'Église ses compétences professionnelles dans une part de sa mission ? Est-il souhaitable qu'une mission paroissiale ou diocésaine ait un lien avec le métier du diacre ?

En tous cas, la vie professionnelle façonne la culture du diacre, ses manières de penser et d'agir. C'est un élargissement de sa compréhension du monde, une prise de conscience d'une part de la réalité, qui se joue là. Ainsi, un diacre chercheur en agronomie témoigne :

« Au niveau strictement professionnel, mon intérêt pour les pratiques des éleveurs m'a fait comprendre ce que je lisais par ailleurs : les personnes qui travaillent font le plus souvent du mieux qu'ils peuvent, au regard de la manière dont ils comprennent le monde autour d'eux. »

Et son engagement diaconal auprès des plus pauvres a été nourri par cette expérience :

« C'est intéressant d'avoir ce type d'approche pour valoriser les démarches des personnes rencontrées dans le diaconat : les plus pauvres agissent aussi en fonction de ce qu'ils comprennent du monde autour d'eux, notamment de l'Évangile. Pour comprendre leurs actes et leur pensée, il faut donc tenter de comprendre ce qui est autour d'eux. Savoir si la compréhension du monde est « bonne » ou « mauvaise » est en fait de deuxième ordre tant pour la recherche que pour la relation avec les collègues ou les pauvres. C'est un point de départ qu'il faut tenter de connaître si l'on veut avancer ensemble. »

Donc le type de fonction, de métier exercé par le diacre façonne sa façon de penser, sa culture, et donc aussi son service, son attention, sa parole.

« Autre dimension de la réflexion : engagé comme chercheur et syndicaliste, je n'ai pas la même manière de voir le monde que si j'avais été patron, cadre dirigeant, personnel d'exécution... Certes, comme syndicaliste, je suis dans l'action rapide sur le monde, mais comme chercheur je m'impose de réfléchir et tenter de comprendre les situations, sans forcément vouloir obtenir une transformation, du moins immédiate, de ce qui se passe et de ce que vivent les autres. Ne pas hésiter à prendre (plus) le temps de la compréhension peut (pourrait) être une manière de faire pour l'Église. »

Un métier développe un certain éthos qui va marquer la mission du diacre dans l'Église et enrichir la pratique ecclésiale.

Quelques enjeux pour la mission de l'Église.

Comment l'expertise professionnelle des diacres est-elle utilisée dans l'Église ? Au niveau d'un diocèse en tous cas, il semble important de pouvoir faire appel à tel ou tel diacre compétent de par son engagement professionnel, lorsque l'Église doit dire une parole sur un sujet particulier ou réfléchir à un projet dans ce domaine. C'est un atout pour l'Église d'avoir des ministres de l'évêque qui ont une expérience et une compétence dans des domaines variés de la vie sociale, culturelle, économique. Fait-elle assez appel à la compétence professionnelle de ses diacres ? Je ne sais pas en juger, certains pourront peut-être apporter des éléments de réponse.

Une question pour la mission de l'Église : pourrait-elle choisir d'ordonner des hommes en fonction de leur métier, parce qu'elle juge prioritaire le domaine de leur métier ? Par exemple : dans la justice, l'école, la santé, l'agriculture, l'économie numérique : un diacre juge, enseignant ou médecin aurait un rôle particulier pour la présence de l'Église dans un lieu où se tissent des enjeux sociaux particuliers. Il ne semble pas que ça puisse être le critère principal de discernement, mais on ne peut pas le mettre entre parenthèse : il saura apporter quelque chose à l'Église.

Mais la question est bien aussi : comment les diacres, dans leur travail professionnel remplissent leur mission d'Église ? Comment caractériser cette contribution dans un contexte de sécularisation avancée ? Les diacres sont-ils les avant-postes de l'Église ? Là où elle ne peut être présente en tant qu'institution à cause de la laïcité, en particulier.

Cette mission est-elle une mission de présence, de témoignage silencieux ? Oui, mais qui peut aussi devenir un témoignage explicite dans le dialogue engagé avec des collègues, dans des réponses à des questions sur la foi, dans un accompagnement à certains moments clefs de la vie.

Cette mission peut conduire à une expérience de révélation, de dévoilement dans certains cas, comme le soulignait le diacre Jean Delarue, dans le livre, *Des ministres pour l'Église*, dirigé par Joseph Doré et Maurice Vidal, paru en 2001 :

« Le jour de mon ordination, j'ai été frappé par le fait que la célébration opérait sur certains un véritable effet de « dévoilement ». Ce jour-là, de nombreux amis non-croyants, voisins, collègues de travail, copains du syndicat, s'étaient déplacés pour assister à « l'événement ». Tous ces gens me connaissaient bien, nous avons fait un bout de chemin ensemble. L'ordination a donné un sens nouveau à ce que nous vivions déjà. Leur regard sur celui qui était ordonné a changé. Il ne leur venait pas d'ailleurs, il restait l'un des leurs, et en même temps il se trouvait saisi par Dieu pour être envoyé là où il vivait déjà, pour être signe du Christ serviteur. Il demeure avec ceux qu'il côtoie, il n'est pas retiré du monde par l'Église. »

« À la différence du ministère des prêtres, le diacre apparaît comme quelqu'un d'ordinaire appelé à vivre et à exercer un ministère ordinaire dans la vie quotidienne, afin de rendre l'Église présente au milieu des siens. Historiquement, le modèle du prêtre ouvrier a eu une signification bien différente. Après l'ordination, il est envoyé en mission et il quitte sa vie pour s'implanter, s'enfouir dans une réalité où l'Église n'est pas présente. Là, patiemment, il tisse des liens, apprend à connaître la vie des gens qui lui sont « confiés », témoigne à travers ses engagements et sa solidarité de quel amour Dieu les aime. Avec le diaconat, on assiste moins à un mouvement d'enfouissement, qu'à un mouvement de dévoilement et de révélation d'un don. » (p.80-81)

L'enfouissement des prêtres ouvriers s'opposerait donc à la révélation opérée par l'ordination diaconale. Alors que le prêtre ouvrier quittait son milieu pour s'enraciner dans un monde où il allait témoigner de la présence du Christ et de son Église, le diacre demeure dans son milieu, il est déjà connu quand il devient signe de cette présence. Il va vivre sa mission à travers tous les liens humains déjà tissés ou encore à tisser. Il va être un signe de l'église au milieu des hommes. Cependant le diaconat n'est pas non plus affiché en général, il peut être connu sans pour autant être mis en avant. Évidemment le moment de l'ordination est tout à fait particulier par rapport au cours habituel de la vie.

Dans ce cadre professionnel, de nombreux diacres sont amenés explicitement à remplir un ministère auprès de leurs collègues à l'occasion d'événements de la vie : baptême, mariage ou obsèques. Ils vont exercer un ministère d'écoute, de compassion, d'accompagnement, de soutien fraternel et chrétien. Ils vont aussi se retrouver en situation de rendre compte de leur foi et de leur espérance, de répondre au nom de l'Église lorsque l'actualité met l'Église sous le feu des médias, on pense récemment aux scandales des abus. Leur présence dans le monde du travail ressemble à ce moment-là à un avant-poste plus exposé aux dangers.

Dans la triple mission de l'Église : témoigner, célébrer, servir, où se situe alors le diacre dans son travail professionnel ? On le mettrait volontiers **dans le service de la vie des hommes**. Par son travail, ses engagements, l'aide qu'il peut apporter à différents moments de la vie à des collègues ou des camarades, il est signe du Christ serviteur. Il montre que l'Église sait se mettre gratuitement au service de la vie des hommes, vie en plénitude, vie qui a du sens. **Mais il est aussi appelé à témoigner et va aussi porter des personnes éprouvées dans la prière, et les confier à Dieu dans la prière liturgique de l'Église.**

Il y a toujours une unité dans la mission, unité à mettre en lumière pour que cette mission soit effectivement équilibrée et juste... Mais il est aussi dans le témoignage, l'annonce, il doit rendre compte de l'Église.

Un certain nombre de sujets touchent à **l'accompagnement du travail professionnel des diacres, pour qu'ils puissent lui donner sens dans leur mission ecclésiale.**

La mention du travail professionnel dans la lettre de mission : quelle consistance lui donner ? Quelle part de la mission représente cette activité professionnelle ? Comment fait-on le lien entre les diverses missions du diacre et en

particulier son travail professionnel et ses missions d'accompagnement dans l'Église ? Comment la compétence professionnelle du diacre est-elle mise en valeur dans la mission confiée ?

Est-ce qu'il y a des vrais lieux de relecture du travail professionnel en tant que diacre ? Est-ce qu'on peut être aidé lorsqu'on se trouve dans une situation difficile en tant que diacre au niveau professionnel ? (accompagnement spirituel, groupes de vie diaconal). Est-ce qu'il y a des moments où apparaît une difficulté de cohérence entre le travail demandé et la mission d'Église et où il faudrait des lieux particuliers de relecture ?

En conclusion

Je pose peut-être plus de questions que je n'apporte de réponses. C'est le rôle du théologien de savoir questionner, stimuler, mettre en cause certaines évidences, appeler à de nouvelles recherches.

Le fait que des ministres de l'Église exercent une responsabilité professionnelle dans le monde civil, entreprise, administration, services publics, est un défi à une conception figée de la laïcité, qui renvoie les convictions religieuses au domaine privé. Le ministre ordonné est un représentant officiel de l'Église, même si ça n'est pas l'Église qui l'a envoyé là où il exerce sa profession. Il est habilité à parler en son nom, il crée un lien avec l'évêque qu'il représente.

Témoignage

Benjamin CLAUSTRE

Cadre supérieur à la RATP, diacre permanent, délégué diocésain adjoint au diaconat, diocèse de Créteil

Présentation rapide

Benjamin Claustre, 63 ans et 6 mois

Marié à Brigitte, papa et beau-père de 5 enfants et 3 beaux-enfants, grand-père de 3 petits-enfants

Ordonné en octobre 2002

Architecte de formation, travaille à la RATP depuis 1984

Mission actuelle et différentes missions précédentes

Aujourd'hui : délégué adjoint au diaconat permanent

De 2012 à 2016 : membre du conseil diocésain à la solidarité et de son bureau, délégué solidarité de secteur, membre du comité de pilotage d'Août Secours Alimentaire 94

De 2002 à 2012 : pastorale des "recommençants" dans le secteur Charenton Joinville Saint Maurice

Plan de l'intervention

- 1 - Ma vie professionnelle depuis mon ordination
- 2 - Quelques moments marquants, fruits et grâces reçues
- 3 - Relecture de mon ministère au travail
- 4 - Questionnements, réflexions et points d'attention

1 – Ma vie professionnelle depuis mon ordination

Annnonce de l'ordination diaconale à mon travail et connaissance de mon état

En 2002, j'ai fait part de mon ordination autour de moi et à ma hiérarchie ; de nombreux collègues étaient invités et présents à mon ordination (au moins une trentaine), dont mon directeur de département, ainsi que la PDG de l'époque. Les réactions, quand il y en a eu, ont été toutes positives.

Je n'ai pas changé d'employeur depuis, mais j'ai changé d'environnement 4 fois ; je n'ai jamais dit que j'étais diacre lors des entretiens précédant mes mobilités et je ne l'ai jamais annoncé en arrivant dans mes nouvelles fonctions ; mais cela se sait.

Extrait de la lettre de mission reçue à mon ordination le 27 octobre 2002

« Votre mission diaconale, vous êtes appelé à la vivre dans le cadre de votre milieu professionnel ; votre façon de gérer les relations entre les personnes, votre façon de conjuguer la qualité du service et la qualité des conditions de travail, votre façon de porter votre responsabilité, d'y associer le maximum de collaborateurs sont des chemins par lesquels vous êtes appelé déjà à vivre le service aux hommes. »

Depuis mon ordination, deux grandes périodes très différentes et une dernière période particulière

- En unité opérationnelle, de 2002 à 2009

Au début j'ai été directeur d'unité opérationnelle, au Bus puis au RER, avec environ 700 personnes à chaque fois.

C'était un travail de management opérationnel consistant à assurer la production du service, public de surcroît, en y donnant du sens, en mettant en œuvre la politique de l'entreprise, en essayant de prendre soin de la relation de service et de l'épanouissement des personnes, en responsabilisant chacun, en favorisant la diversité.

Mais c'était aussi un travail source de tension pour moi, avec les conflits sociaux (nécessitant la réquisition CRS pour maintenir l'ordre) et les procédures disciplinaires, pouvant aller jusqu'à la révocation.

Heureusement, ce que je vivais en dehors du travail, en couple, en famille et en diocèse, m'apportait de l'équilibre.

- Au service du développement des transports, de 2009 à 2021

De 2009 à 2013, j'ai été directeur d'une agence de développement territorial (en Seine-Saint Denis), avec une équipe d'environ 20 personnes, en charge des relations de la RATP avec le territoire (projets de développement des réseaux métro et bus, relations avec les élus et les institutions, partenariats emploi...).

De 2013 à 2021, j'ai été directeur du projet de prolongement de la ligne 11 du métro vers Rosny-sous-Bois, avec une équipe d'environ 30 personnes, en charge de la maîtrise d'ouvrage (financement, procédures administratives, acquisitions foncières, relations avec les élus et institutions, communication) et de la conduite du projet (études, passation de marchés, contrôle de gestion, suivi des entreprises et des travaux).

Il s'agissait de contribuer très concrètement à la réussite de grands projets de développement et de soigner les relations institutionnelles dans un Département très attachant, en faisant du lien entre services et intérêts différents, en facilitant des

coopérations, en dissipant des tensions et en trouvant des solutions ; cela n'avait rien à voir avec les conflits d'avant et, personnellement, j'avais le sentiment de vivre une plus grande harmonie entre mon travail et mon ministère de diacre.

- Diacre à l'approche de la retraite, depuis 2021

La crise sanitaire et les confinements, m'ont conduit, m'ont aidé même, à prendre mi-2020, la décision de changer de poste, la date de mon départ en retraite ne me permettant plus d'aller jusqu'à la mise en service du projet dont je m'occupais. Cela m'a permis de vivre un temps de détachement, d'effacement à la suite d'un projet qui m'accaparait beaucoup (des collègues en parlaient comme de « mon bébé »).

2 - Quelques moments marquants, fruits et grâces reçues

« Avec Sainte Barbe, le travail c'est sacré ! » (cf. Article *Diacres* 94 - janvier 2017)



Dans le monde des entreprises de travaux publics souterrains, on fête chaque année la Sainte Barbe. Au tout début du mois de décembre, c'est l'occasion d'une fête et d'un bon repas offert à tous les salariés qui travaillent sur un chantier.

Mais la Sainte Barbe n'est pas qu'un moment festif et, si vous avez l'occasion de visiter un chantier de métro ou de travaux souterrains, vous trouverez toujours dans un coin une niche avec une statue de Sainte Barbe. C'est une tradition à laquelle les ouvriers tiennent beaucoup, quelle que soit leur religion ou conviction : Sainte Barbe veille sur le chantier et sur tous ceux qui y travaillent (s'agit-il là, à l'instar des crèches dans les mairies, d'une entorse à la laïcité ?).

En 2016, pour le projet de prolongement de la ligne 11 dont je m'occupais, c'était la première fois que nous pouvions fêter la Sainte Barbe car les travaux de

génie civil venaient effectivement de démarrer. Les responsables des entreprises de travaux publics que nous avons retenues pour ce chantier se sont empressés de trouver une statue pour l'occasion (une superbe statue en bois originaire de Suisse, pays d'une des entreprises). Mais comme les travaux venaient justement de démarrer, impossible de trouver un coin de puits ou de tunnel déjà creusé pour y loger la statue.

Alors, les responsables m'ont demandé si je ne connaissais pas quelqu'un à Vincennes qui pourrait bénir la statue en attendant qu'elle puisse trouver vite une place sur le chantier (pourquoi me demander ça à moi ?). J'ai aussitôt contacté le curé de Vincennes, qui a bien sûr accepté et que j'ai pu mettre en relation avec l'entreprise de travaux publics.

Et me voilà le vendredi 2 décembre matin sur le parvis de Notre Dame de Vincennes, au milieu d'un cinquantaine de collègues appartenant aux différentes équipes du projet, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et entreprises de travaux. D'ordinaire, c'est malheureusement uniquement pour un enterrement que nous nous retrouvons entre collègues devant une église et j'ai beaucoup apprécié le fait que, pour une fois, ce ne soit pas le cas !

Mais me voilà surtout au milieu d'une assemblée réunie pour un moment de prière, remarquablement mené par le Père Roger, un prêtre libanais ayant déjà eu l'occasion de bénir une Sainte Barbe au Liban. De façon très simple, à partir de l'Évangile des Béatitudes, il a su trouver les mots pour que ce moment parle à tous, chrétiens, juifs, musulmans et non croyants, rappelant la dimension profondément humaine de notre projet, au service des habitants et de leur vie de tous les jours, et soulignant l'importance de l'aventure humaine que nous étions appelés à vivre pendant toute la période des travaux, en nous appelant à être "artisans de paix". Puis, il nous a invité à dire le Notre Père, chacun dans sa langue maternelle (lui en araméen, ce qui n'a pas facilité les repères !).

Et, tout aussi simplement, le Père Roger est venu au déjeuner et au moment festif qui a réuni tous les acteurs du chantier, profitant de ce temps pour engager de nombreux échanges avec les uns et les autres.

À la suite de cet événement, j'ai questionné quelques collègues de mon équipe qui m'ont tous dit avoir beaucoup apprécié ce temps de recueillement. Ce fût pour moi une incroyable surprise et un merveilleux cadeau en ce temps d'Avent.

Depuis, il y a eu d'autres occasions de fêter la Sainte Barbe, dont une fois dans un tunnel situé 20 mètres sous terre, avec une messe dite par le curé des Lilas.

« Au boulot ! Échos de la vie d'un diacre au travail »

(Le texte ci-après est tiré d'une relecture faite en équipe de reprise de ministère en 2018, ayant fait l'objet d'un article dans le numéro d'avril 2021 de *Diacres* 94 et actualisée depuis.)

Pour commencer, une coïncidence : j'ai été embauché en 1984 à la RATP pour remplacer un architecte qui avait démissionné de la RATP ; il est maintenant diacre du diocèse de Chartres !

Avec **Christophe** on se connaît depuis 30 ans. Un ancien collègue et un des rares, lui aussi, que je vois en dehors du boulot. Nous avons toujours parlé de foi, de politique, d'engagement. Tout naturellement, c'est à lui que j'ai proposé de représenter mes collègues de travail dans notre équipe d'accompagnement. C'est lui qui rédigera le témoignage de l'équipe d'accompagnement le jour de l'ordination. Nous le voyons régulièrement avec Brigitte, pour des échanges toujours très nourris spirituellement.

J'étais en 6^{ème} avec **Philippe** au Lycée Voltaire de Paris et nous avons fait des camps d'aumônerie ensemble. On se retrouve à la RATP en 1984 et il devient même mon directeur en 2000. Il est bien sûr présent avec son épouse à mon ordination et au repas fraternel qui suit. Il est maintenant DGA et un jour il m'a présenté comme diacre à un autre DGA ! Je suis heureux de travailler à nouveau avec lui depuis le 1^{er} mai dernier.

À mon ordination, j'invite la **PDG** qui vient d'être nommée (je sais qu'elle est catho). Elle vient et elle est ravie. Plus tard, lors d'un échange, elle me demande de prier pour elle !

Je travaille avec **Thierry** dans un dépôt de bus en 2000. Il est militant CFDT et franc-maçon. Nous parlons beaucoup de nos engagements et nous nous entendons très bien au travail. Il était bien sûr présent à mon ordination.

Didier est directeur d'un dépôt de bus. Nous sommes très proches dans le travail. Il était à mon ordination. Un jour, il trompe sa femme et tout part en vrille. Il tente de se suicider. Avec deux autres collègues, **Serge** et **Pierre**, qui étaient présents à mon ordination, nous nous occupons de lui. Il me confie alors que le soir, il s'endort avec son crucifix près de lui. Il est maintenant remarié, à nouveau papa et parti à La Réunion. Il ne donne plus de nouvelles.

Fin janvier de cette année, **Serge** m'appelle pour m'informer du décès de son papa et me demander si je peux célébrer les obsèques. La cérémonie a eu lieu dans un village de l'Yonne ; c'était la première fois que je célébrais des obsèques d'un proche de collègue.

Alfred est machiniste-receveur au dépôt de bus où je travaille au moment de mon ordination. À l'occasion d'un voyage d'étude proposé à des machinistes, il vient s'asseoir près de moi dans le train et me confie qu'il a été interpellé pour le diaconat mais qu'il n'y a pas eu de suite. Nous parlons un bon moment. C'était en 2005. En 2016, quand je démarre ma nouvelle mission de délégué au diaconat, je le retrouve avec son épouse en formation interdiocésaine à Massabielle et je les retrouve chaque trimestre à Orsay. Alfred a été ordonné en octobre dernier pour le diocèse de Nanterre.

Pascal est délégué syndical. Lors d'un pot, il m'interpelle au sujet d'une décision de révocation, prise lors d'un conseil de discipline où nous siégeons ensemble : « comment vous, vous pouvez faire ça à quelqu'un ! ». Une belle occasion de confronter foi et responsabilité, miséricorde et règlement, compassion et exigence. Un bel échange et un bon temps de discernement pour moi.

Nicolas a travaillé avec moi pendant 3 ans. Son fils est dans une école privée, bien que ni lui, ni sa femme, chinoise, ne soient croyants. Nous échangeons souvent en rentrant du travail. Il accompagne son fils au caté et aux célébrations de l'école. Un jour il me demande de lui expliquer ce qu'est l'Esprit Saint !

Nous avons travaillé deux ans ensemble avec **Sophie**. Elle est juive et nous avons souvent parlé de religion. Un jour, pour rire, mais peut-être pas tant que ça, elle m'offre une kippa. Que j'ai gardé précieusement !

Bernard est communiste depuis toujours, vieux routier de la Seine-Saint-Denis. J'ai travaillé 4 ans avec lui et on s'est entendu à merveille. Un jour, c'est lui qui m'emmène et me présente à ses amis du CERAS (Centre de Recherche et d'Action Sociale), chez les jésuites !

Je connais **Catherine** depuis près de 30 ans. Je sais qu'elle est chrétienne. Il y a 5 ans, elle me confie que son couple bat de l'aile ; le divorce ou une séparation semblent inévitables. Mais le poids de la culpabilité est là et elle me dit : « je ne pourrai plus communier ». Je lui propose de rencontrer les copains de SEDIRE (Pastorale diocésaine pour les personnes SEparées-DIvorcées-REmariées) et je crois, sans en être sûr, qu'elle en a contacté un. Elle a divorcé depuis mais vit toujours avec son mari, tombé malade : « je ne veux pas le laisser seul ! ». Je lui ai à nouveau fait part des propositions de SEDIRE.

J'ai embauché **Delphine** à la RATP. Depuis la naissance de son premier enfant, elle cumule les soucis et est souvent au plus bas. Elle compte beaucoup sur ses collègues et sur moi. Elle n'est pas du tout croyante mais, lors de la maladie de son deuxième enfant, dès la naissance, elle me dit son envie de rentrer dans des églises, de prier : « si mon enfant s'en tire, je le ferai baptiser » ; je lui propose d'en reparler plus tard, sereinement. Il y a 3 ans, elle me confie ses difficultés du moment ; un « il est où Dieu ? » sort d'elle comme un cri. Je ne sais pas quoi lui répondre, alors je pointe mon doigt vers elle et je lui réponds : « il est là, avec toi ». Ces derniers temps, elle va mieux.

Mamadou est un jeune ingénieur de mon ancienne équipe, sénégalais et musulman. Chaque année, à l'occasion de la fête de l'Aïd, je lui transmets le message de notre évêque. L'an dernier, il m'a souhaité de joyeuses Pâques et cette année un bon carême !

Je connais **Stéphane** depuis longtemps et nous nous apprécions bien ; il est remarié depuis 20 ans avec Sylvie que je connais bien aussi ; depuis mai dernier, pour la première fois, nous faisons partie de la même équipe et nous sommes dans le même bureau ; très vite, il me confie que sa femme et lui aimeraient que je célèbre un temps de prière et de bénédiction de leur union. Je lui ai immédiatement offert le livre de Guy de Lachaux.

Juste avant Noël, je reçois un appel de **Pierre**, celui avec lequel nous avons aidé un collègue qui n'allait pas bien. Il a quelque chose d'important à me confier et nous nous retrouvons pour déjeuner. Il m'annonce son remariage le 14 juillet prochain et me demande de célébrer un temps de prière ! A lui aussi, j'offre le livre de Guy.

Je n'ai jamais échangé au sujet de la foi avec **Paul**. En décembre dernier, il vient me dire que son frère va être ordonné diacre en 2022 !

Et il y a aussi **toutes celles et ceux** qui me remercient quand je leur souhaite une bonne fête ou qui, apprenant que je suis diacre, me confient leur engagement chrétien : Louis, Thierry, Patrick, François....

Et tous ces **parents ou ces jeunes fiancés**, qui travaillent ou ont un lien avec la RATP et que j'ai eu la joie d'accompagner dans la préparation du sacrement du baptême ou du mariage, au moins une vingtaine en 19 ans, comme si on me les réservait !

Et puis, il y a **Sandra**, une jeune maman qui travaille dans le même département que moi. Nous nous sommes rencontrés au sein de l'orchestre qui se monte chaque année pour la fête de la musique et nous avons chanté ensemble. En 2015, elle apprend qu'elle a un cancer aux poumons. Tout de suite elle me dit : « toi tu es croyant, prie pour moi. » Depuis, elle se bat, avec des hauts et des bas. On communique beaucoup par SMS et en visio. Je lui ai fait connaître Madeleine Delbrêl et je l'ai confiée à sa prière. Quelle joie de la voir revenir travailler en 2021, à mi-temps, mais de retour. Son courage et sa joie impressionnaient tous ses collègues...

L'été dernier la maladie a repris. Alexandra est décédée fin janvier de cette année, dans la paix. La dernière phrase qu'elle m'a dite c'est « Que le Seigneur te bénisse ». Pour la première fois, j'ai célébré les obsèques d'une collègue.

3 - Relecture de mon ministère de diacre au travail

(Extraits de la recherche/relecture sur le ministère de diacre au travail menée par le diocèse de Créteil en 2018)

Ce qui a changé dans ma façon de travailler depuis mon ordination

Au début, je me suis mis beaucoup de pression : il fallait être encore plus digne, plus juste, témoin irréprochable... J'avais parfois l'impression de ne pas donner une très bonne image du Christ et de l'Évangile.

Et puis le temps et les changements de postes ont fait leur affaire et m'ont permis de mieux accepter les imperfections, les déceptions et les échecs.

À ce titre, j'ai été et je suis plus à l'aise, moins tiraillé, dans mes derniers postes que dans les deux premiers, qui étaient plus opérationnels ; même si, avec le recul, je pense qu'il est normal, voire indispensable, qu'un diacre soit "tiraillé", je crois qu'il est bon aussi d'alterner les situations car, sinon, cela peut être épuisant et contreproductif.

En ce qui concerne ma "production", je crois qu'il s'agit d'aimer mon travail et ses objectifs économiques et sociaux, de vouloir la réussite de ce qui est entrepris, le travail bien fait. En ce sens, j'ai la chance de travailler dans un secteur qui, pour le moment du moins, n'est pas en contradiction avec mes convictions.

Et il s'agit alors de manifester, sans prosélytisme, une présence discrète mais féconde dans l'univers du travail en étant au service de trois dimensions qui me paraissent essentielles au travail et qui sont pourtant malheureusement souvent peu présentes, l'unité, l'espérance et la joie :

- **L'unité**, toujours à faire entre les femmes et les hommes, tant l'univers dans et en dehors de l'entreprise est un monde qui se divise facilement ; dans l'entreprise beaucoup d'éléments favorisent, plus ou moins volontairement, le "chacun pour soi", y compris dans une entreprise publique; pas seulement en terme de carrière, mais aussi dans la production ou beaucoup considèrent qu'on ne peut compter que sur soi-même, que ce sera plus rapide sans les autres, que son service est le seul compétent, etc. Les rivalités sont nombreuses et les véritables coopérations sont rares, alors même que l'aptitude au travail en équipe est toujours affichée comme compétence essentielle. Mais il y a le dire et le faire !
- **L'espérance** que beaucoup, voire tout, est possible si on s'y met, que rien n'est jamais "cuit", qu'on va réussir ; l'espérance que tous les hommes et les femmes sont bons, que chacun peut apporter sa pierre à l'édifice ; l'espérance c'est aussi, en langage profane, l'optimisme, la proactivité ... Une phrase que j'aime dire : « il faut y croire pour le voir. » L'espérance appelle aussi la fidélité aux engagements, la ténacité, dans des collectifs où on est souvent tentés de vite tourner la page.
- **La joie**, la gaîté, l'humour et la convivialité ; la joie de se réunir, de fêter les réussites, de remercier ; cela permet de prendre du recul, de favoriser le relationnel et l'amitié entre les personnes.

Ce qui a changé dans mes relations avec mon entourage au travail depuis mon ordination

Depuis mon ordination, je veille probablement plus qu'avant à m'excuser après m'être énervé ou après avoir été maladroit avec quelqu'un.

Je suis plus attentif qu'avant aux évènements qui marquent la vie de mes collègues, aux joies et aux peines.

Je suis beaucoup plus à l'aise qu'avant pour évoquer un deuil ou une maladie, pour manifester une présence amicale à ces occasions ; comme si j'avais reçu une mission et la force pour le faire. J'envoie systématiquement des messages dès que j'ai connaissance d'un évènement et, si un ou une collègue est en maladie de longue durée, j'adresse régulièrement des SMS ou je téléphone pour prendre des nouvelles. Auparavant, je n'osais pas ou j'avais peur, comme beaucoup d'autres, pour ne pas déranger (ou ne pas être dérangé ?).

De ces SMS à la prière, il n'y a qu'un pas et ces courts échanges permettent parfois d'aborder des questions relatives à la foi, y compris avec des non-croyants.

J'essaie d'être attentif à toutes les personnes, à saluer chacun chaque jour, à prendre des nouvelles, à être accueillant avec ceux qui arrivent ou ceux qui passent ;

j'essaye aussi de faire attention à ceux qui nous rendent service, notamment les personnes qui font le ménage le soir, dont je connais les prénoms et avec lesquelles je parle un peu chaque jour.

Par ailleurs, je ne refuse jamais un entretien pour un stage, une embauche ou une mobilité.

Et j'adresse toujours un petit mot à ceux qui annoncent une mobilité, un départ en retraite.

À ce sujet, l'approche de ma propre retraite et l'effacement que je vis depuis quelques mois, m'ouvrent les yeux sur ce que vivent beaucoup de collègues en fin de carrière, l'entreprise ayant tendance, plus ou moins consciemment, à mettre sur la touche ceux qui vont partir. Cela est extrêmement destructeur pour beaucoup de collègues, qui partent alors malheureux, aigris, alors que 98 % de leur carrière a été une réussite.

C'est important de permettre une dernière étape professionnelle valorisante, comme un point d'orgue, et bien sûr veiller à dire du bien de chacun et merci au moment du départ en retraite, pot de départ ou non.

Comment je suis perçu par mon entourage au travail

Rien n'est verbalisé mais je ressens de la bienveillance et du respect de la part de mon entourage. Mais il est difficile de faire nettement la différence entre ce qui est dû au diaconat et ce qui est dû à ma position de responsable et, maintenant, de plus en plus, à mon âge et à mon statut de grand-père...

J'ai le sentiment que personne n'est gêné par le fait que je sois diacre, au contraire même ; les collègues n'hésitent pas à aborder un sujet, une question ou une actualité religieuse avec moi, comme si j'étais une référence en la matière ! Notamment à l'heure du déjeuner ou du café, plus propice aux échanges extra-professionnels ; on me questionne alors au sujet d'un baptême, d'un mariage, d'un remariage, du caté, du scoutisme, du pape et, depuis quelques temps, de pédophilie...

J'entends aussi parfois dire que je ne suis pas clivant, que "j'aime les gens" (déjà avant l'ordination). Mais dans mon entreprise, fort heureusement, beaucoup d'autres personnes "aiment les gens", sans être ni diacres, ni catholiques et ni même croyantes. Nous sommes nombreux à être, ou essayer d'être, des signes du Royaume !

4 – Questionnements, réflexions et points d'attention

Avoir suffisamment de temps pour vivre le ministère de diacre au travail

Ces presque 20 ans comme diacre à la RATP ont été pour moi très riches et j'espère que ce compagnonnage a aussi apporté quelque chose à mes collègues. Il

a fallu un certain temps pour prendre mes marques et pour voir certains fruits ; par exemple, être sollicité pour des sacrements ou obsèques : 19 ans !

Ce qui m'amène à une première réflexion : si on ordonne des personnes trop tard dans la vie professionnelle, on donne moins de chance que quelque chose se produise dans le milieu professionnel avant le temps de la retraite (sans être trop normatif non plus).

Faut-il veiller à ce qu'il y ait des ordinations avant 50 ans ? Même si les personnes sont très occupées ?

Un diacre qui aura vécu un temps long de ministère au travail sera façonné par cette expérience et, de mon point de vue, cela ne pourra qu'apporter du plus à notre Église, à nos diocèses et à nos fraternités diaconales.

Prendre en compte la dimension travail pendant le discernement et la formation initiale

Bâtir sur le roc, pêcheurs d'hommes, artisans de paix, à quels beaux métiers l'Évangile et le Christ nous appellent !

Dans le cadre de ma mission actuelle de délégué au diaconat permanent, j'ai la joie d'accompagner les couples qui sont en formation et en discernement et, lors de nos moments de relecture, je suis toujours frappé par l'importance prise par le travail dans ce discernement, aussi bien pour les femmes que pour les hommes. Pour certains, cela provoque même un véritable tiraillement, qui me rappelle que durant notre propre formation à Orsay avec mon épouse Brigitte, deux hommes de notre promotion avaient changé de travail en cours de route, ne supportant plus de travailler dans des métiers de la finance.

Cela met bien en évidence le bouleversement que provoque l'interpellation en vue du diaconat, venant bousculer non seulement la vie du couple et de la famille, mais aussi le rapport au travail, nécessitant de porter une grande attention à la formation et à l'accompagnement des personnes, y compris après l'ordination.

Au service de l'unité de vie des baptisés

Cela rappelle également que la question de la cohésion entre travail et foi se pose pour tout baptisé : le travail, ce n'est pas rien dans la vie d'une personne et cela ne peut pas être un « à côté », voire un « bas-côté », de la vie chrétienne. Cette séparation se ressent plus fortement dans nos grandes villes, où nos activités sont très compartimentées, ne favorisant pas l'unité de vie. Il y a sûrement là, pour favoriser l'unité de vie de chaque baptisé, un témoignage et un service à rendre pour les diacres.

Témoignage

Martial MÉZIÉ

Apiculteur, diacre permanent, délégué diocésain au diaconat, diocèse de Montauban, délégué provincial au diaconat, province de Toulouse.

Je m'appelle Mézié Martial, je suis marié avec Fabienne. Nous avons deux enfants et trois petits-enfants et nous vivons en milieu rural à côté de Moissac (Tarn-et-Garonne). Actuellement je suis délégué diocésain au diaconat pour le diocèse de Montauban et coordinateur provincial du diaconat pour la province de Toulouse.

Je suis dans le milieu professionnel depuis mes 16 ans et j'arrive bientôt à la fin de cette longue période. Quand j'ai été ordonné diacre permanent en 2007, je travaillais dans l'arboriculture fruitière sur un domaine de 100 hectares dont 50 en culture de pommiers.

Je gérais le quotidien de cette exploitation avec le statut de cadre (salaire fixe et un pourcentage sur le chiffre d'affaire) ; avec 6 permanents et entre 10 et 40 saisonniers selon les travaux, les périodes et surtout le tonnage à récolter.

Tout le monde sur l'exploitation savait ou finissait par savoir que j'étais chrétien catholique et diacre. Jusqu'en 2010, cette période a été très riche en relation humaine, mais aussi assez compliqué car « le social » peut-être une réalité difficile.

Comment discuter avec un saisonnier le matin d'un Dieu qui est Amour et le soir lui dire qu'il doit partir parce qu'il ne fait pas le rendement demandé ou le travail exigé ?

Comment travailler avec une calculatrice dans la tête et avoir des relations cohérentes avec les autres et sa vocation de diacre ?

Comment avoir le souci des pauvres et des petits en tant que diacre et chef de culture ; j'ai essayé de les embaucher, mais c'est toujours eux que je « vire » en premier ?

J'ai appris à vivre et faire des compromis, mais tout cela a commencé à devenir lourd.

J'ai donc profité d'un très sérieux désaccord avec le gérant de la ferme pour faire une reconversion professionnelle dans l'apiculture et devenir chef d'exploitation et surtout travailler pour moi et ma famille. Le jour de mon ordination diaconale, j'avais fait cette prière au Seigneur : "devenir agriculteur" (vieux rêve de trente ans) et donc pouvoir gérer mon temps pour être plus disponible pour le diaconat.

Cette prière a été exaucée ; je suis devenu apiculteur professionnel (rucher-saint-francois.com) et je suis à peu près libre de gérer mon temps.

70% de mon activité, je travaille seul à m'occuper des ruches et les 30% restants, je suis en contact avec mes clients sur les deux marchés que je fais par semaine, samedi et dimanche matin.

Là aussi, sur le marché, beaucoup des producteurs et revendeurs savent que je suis diacre. Pour les clients cela est plus délicat. Mais chaque fois que l'occasion se présente, je témoigne par une attitude, un geste, une parole de ce que je vis en tant que diacre au travail.

Comment essayer de rester le plus honnête possible avec les différentes administrations, avec les clients, avec les autres apiculteurs ?

Comment gagner un peu d'argent sans perdre son âme ?

Voilà en bref une partie de ma vie et un début de réflexion sur le rapport d'un diacre à son travail.

Écho synthétique des carrefours

Philippe DUQUÉNOY

Membre du CND, diacre permanent, diocèse de Versailles

Quelles convictions et points d'attention retenons-nous pour l'interpellation de candidats ? pour la formation initiale et continue ? pour les missions diaconales confiées ? pour la relecture de la vie professionnelle ? pour la vie de la fraternité diaconale diocésaine ?...

Quelles convictions et points d'attention...

retenons-nous pour l'interpellation de candidats ?

- Ne rien s'interdire pour l'interpellation (tout milieu, profession, âge) en retenant un critère important : aptitude à l'écoute et à l'ouverture aux autres.
- Interpeler tôt de manière à ce que le diacre ait une vie professionnelle durant son ministère.
- Importance d'avoir dans l'équipe d'accompagnement quelqu'un qui côtoie le candidat au "quotidien" dans son activité professionnelle.

pour la formation initiale et continue ?

- Besoin d'adapter les formations pour les rendre accessibles à tous.
- Renforcer l'accompagnement mutuel pendant les formations.
- Inclure dans la formation initiale un temps de réflexion sur le diacre et la vie professionnelle.
- Intégrer la pensée sociale de l'Église dans la formation initiale et dans la formation continue.

pour les missions diaconales confiées ? pour la relecture de la vie professionnelle ?

- Dans la lettre de mission lue le jour de l'ordination devant une large assemblée, faire bien entendre que l'Église envoie dans le monde pour être à son écoute.
- Favoriser l'accompagnement des nouveaux ordonnés pour une aide à la relecture de leur mission y compris la vie professionnelle.
- Importance d'une évaluation au bout de 3 ans minimum pour les plus jeunes ordonnés.

- Importance de l'évaluation par l'évêque ou quelqu'un désigné par lui aux différentes étapes de la vie : changement de travail, passage à la retraite professionnelle, plus de 75 ans, maladie, veuvage.

pour la vie de la fraternité diaconale diocésaine ?...

- Les fraternités diaconales sont de véritables lieux d'écoute de ce que vivent les diacres et épouses.
- Défi intergénérationnel dans les liens entre diacres plus anciens qui mettaient l'accent sur leurs engagements professionnels et les diacres plus jeunes plus tournés vers le service des communautés et de la liturgie.
- Constat que la Covid a mis à mal la vie en fraternité même si les moyens virtuels de rencontre ont été largement utilisés mais il y a un besoin de développer ou d'inventer en sortie de Covid des points de rencontre : journée avec l'évêque, récollection, pèlerinage diacres et épouses avec l'évêque

Informations du CND

1. Deux rapports du CND ont été remis à la CEMOLEME - Commission épiscopale pour les ministres ordonnés et les laïcs en mission ecclésiale : ***La formation fondamentale des diacres permanents en France*** (juin 2019) et ***Le diaconat permanent en France - Panorama et points d'attention, 55 ans après son rétablissement*** (février 2021).

À la demande de la CEMOLEME, ces rapports vont être diffusés par le CND, début avril avec une grille de questionnement, aux évêques et aux délégués diocésains au diaconat permanent, afin d'entamer un travail en diocèse puis en province en 2022.

Ces partages en diocèse et en province, ainsi que leurs retours au CND, devraient permettre la préparation avec la CEMOLEME d'une séquence « Diaconat permanent » lors d'une Assemblée plénière de la CEF en 2023.

Ces deux rapports seront également mis en ligne sur le site *Diaconat permanent*.

2. Le CND va accueillir en mars 2022 un nouveau membre, Jean-Marie Schiffli, diacre du diocèse de Strasbourg et membre de la fraternité diaconale du Prado France. Il était précédemment président de la Fondation de Charité – Caritas Alsace.

3. Diaconat Aujourd'hui - Évolution du Comité de rédaction.

Gabriel de Sevin (Nanterre), rédacteur en chef et **Nicole Peilhon** (Le Mans), secrétaire de rédaction, terminent leur mandat en mars 2022. Merci à eux pour leur investissement constant ayant permis d'assurer l'évolution de *Diaconat Aujourd'hui* et sa sortie en temps et en heure.

À partir du 10 mars 2022 : **Guy Brisson** (Meaux), déjà membre du comité, a accepté d'être le rédacteur en chef de *Diaconat Aujourd'hui* ; **Philippe Duquénoy** (Versailles), membre du CND, en assurera le secrétariat de rédaction ; **Nadine et Alain Deroo** (Lille) déjà membres de l'équipe du site Internet du CND, intègrent le comité de rédaction.

Cela permettra de réfléchir concrètement sur la convergence des médias du CND : *Diaconat Aujourd'hui* - Site Internet *Diaconat permanent* - News letter *La lettre du diaconat permanent en France*.

4. Statistiques Diaconat.

La fiche de notification d'ordination diaconale vient d'être simplifiée et le nouveau formulaire Formstack est disponible, [cliquer ici](#). Merci à chacun de faire remonter, dès l'ordination d'un nouveau diacre, ce formulaire.

Le CND prépare actuellement **une fiabilisation de la base de données Diacres** ; chaque délégué diocésain recevra au printemps l'extrait de la base concernant son diocèse pour vérification et compléments, notamment décès, changement de diocèse de résidence ou d'incardination, sortie du ministère, etc.

5. Fichier des délégués et responsables diocésains au diaconat permanent – Afin de mettre à jour et de fiabiliser ce fichier, et par conséquence la diffusion du bulletin de liaison du CND, les diocèses vont être contacté via les délégué diocésains (et les chanceliers en absence de délégué diocésain) afin de vérifier et compléter les éléments actuellement connus du CND.

6. Bibliographie courte à l'usage des candidats au diaconat... mais pas que... Depuis octobre, une bibliographie courte (A4 Recto-Verso) sur le diaconat est disponible sur le site du CND, [cliquer ici](#). À faire connaître et à diffuser largement auprès des candidats en pré-discernement ou en formation.

7. La session 2023 des délégués et responsables diocésains au diaconat permanent aura lieu à Breteuil **les jeudi 26 et vendredi 27 janvier 2023**... en présentiel, nous l'espérons vivement ! Retenez les dates dès maintenant.

Conclusions

Mgr Nicolas SOUCHU

Évêque d'Aire et Dax, membre de la CEMOLEME, président du CND

1. Tout d'abord je veux dire un grand Merci aux organisateurs de cette session, particulièrement aux membres du Comité National du Diaconat, aux intervenants, aux témoins, à vous les participants. J'adresse un Merci spécial à l'équipe technique de la Conférence des évêques de France qui nous a permis de réaliser cette session en visioconférence.

2. Pourquoi avons-nous proposé ce sujet ? Celui-ci est lié aux constats que nous avons pu faire au CND, suite à une étude sur la formation des diacres : les vocations au diaconat permanent sont moins nombreuses et les candidats plus âgés. Comment pouvons-nous relancer l'appel au diaconat permanent en partant d'une réalité spécifique : le travail ? Si nous souhaitons appeler des candidats plus jeunes, il est à supposer que ceux-ci seront en travail professionnel. Il était donc nécessaire de réfléchir à cette réalité.

3. En restaurant le diaconat permanent, y compris pour des hommes mariés, le concile Vatican II a donc permis que des tâches cultuelles, liturgiques, sacramentelles, soient aussi confiées à des chrétiens pleinement engagés, tout en continuant d'exercer leur profession. Même si ces chrétiens qui travaillent sont ordonnés diacres, un jour ils prendront leur retraite professionnelle. Cela marquera forcément cette nouvelle étape de leur vie. La question que nous pouvons nous poser est donc celle de savoir dans quelles professions (le monde de la santé, de l'enseignement, de la culture, de l'administration, etc.) il sera plus signifiant d'appeler au diaconat, afin que l'Église réponde toujours mieux à sa mission de salut dans le monde tel qu'il est.

4. Mais le travail n'en reste pas moins laborieux, exigeant. Le père Yves PETITON, dans son intervention, a bien souligné le fait que le diacre, dans son travail et sa posture, peut donner sens au travail, et mettre celui-ci à sa juste place. Ainsi, le diacre n'est pas seulement serviteur, il est « serveur » de la Parole, à la fois comme un serveur dans un bar et comme un serveur en informatique, capable de distribuer un nombre impressionnant de données. Si le diacre donne sens au travail, cela lui permet également, dans ses homélies, de prêcher avec sa propre expérience professionnelle. Il est important également d'aider les diacres à préparer leurs homélies en faisant le lien avec leur vie professionnelle.

5. Le père Dominique BARNERIAS, a attiré notre attention sur le travail des diacres. Si un diacre est engagé dans un emploi, il l'est d'abord pour son professionnalisme. Cela ne lui donne pas une situation privilégiée. Les deux témoins de cet après-midi nous ont donné bien des exemples qui montrent que c'est dans le temps, au gré des relations, que le diacre peut donner sens au travail, puis à la retraite. Il faut donc être attentif lors de l'appel des candidats et de la remise de la lettre de mission, de la situation familiale et professionnelle du futur diacre et pas seulement de sa manière d'être situé en Église. La question de l'évêque au début de l'ordination est : Savez-vous s'il a les aptitudes requises (sous-entendues dans les conditions de vie de la personne) ? D'autres idées intéressantes ont été soulignées dans les exposés et les témoignages, j'en retiens deux : le rapport à la laïcité (le fait que des ministres ordonnés de l'Église travaillent au cœur de la société, cela veut dire quelque chose) et le fait d'être obligés de faire des choix (parfois même entre vie professionnelle et vie sacramentelle).

Je termine cette belle journée en citant l'un de nos témoins qui a bien résumé, me semble-t-il, le sens de la dimension du travail dans la vie et le ministère des diacres :

**« L'ordination a donné un sens nouveau
à ce que nous vivions déjà. »**